

Province de Québec  
MRC Nicolet-Yamaska  
Municipalité de Grand-Saint-Esprit

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le **1 avril 2019** à 20h00 à la salle municipale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Francois St-Germain  
Siège #2 - Philippe Gras  
Siège #4 - Sylvain Laroche  
Siège #5 - Richard Gingras  
Siège #6 - Roxanne Bathalon

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Pascal Desrochers

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Julien Boudreault.  
M. Frédérick Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

#### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire le déclare la séance ouverte.

**2019-04-033**

#### **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2019
- 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX
  - 4.1 - Comptes du mois de mars et suivi financiers
  - 4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - AFFAIRES COURANTES
  - 6.1 - Défiance du pavage
  - 6.2 - Services agronomiques, PPASEP
  - 6.3 - Assurances pour cyberattaques
  - 6.4 - Demande de Alpha-Nicolet
  - 6.5 - Demande de la fabrique
  - 6.6 - Rénovation de la salle des loisirs
  - 6.7 - Demande de remboursement de frais de loisirs
  - 6.8 - Demande de dérogation mineure
- 7 - VARIA
  - 7.1 - Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 232 100 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2019
  - 7.2 - Adjudication de soumissions pour l'émission de billets
  - 7.3 - Démission de l'employé André Labonté
  - 7.4 - Embauche de Alexandre Leblanc pour l'assainissement des eaux et inspecteur municipal
- 8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9 - CORRESPONDANCE
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Philippe Gras, appuyé par Francois St-Germain et adopté unanimement.

ADOPTÉE

### 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2019-04-034

#### 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance. Le directeur général fait un résumé du procès-verbal.

Il est proposé par Richard Gingras et appuyé par Sylvain Laroche d'adopter le procès-verbal de cette séance ordinaire. Copie disponible au public.

ADOPTÉE

### 4 - FINANCES - GESTION DES TRAVAUX

2019-04-035

#### 4.1 - Comptes du mois de mars et suivi financiers

7 BELL MOBILITÉ CELLULAIRE			
201900058 (I)	4118	2019-04-01 Communcaiton mars	19.50 \$
<b>19.50 \$</b>			
33 HYDRO-QUEBEC			
201900053 (I)	4113	2019-03-12 Fact. 686502149395	3 451.23 \$
201900059 (I)	4119	2019-04-01 Fact. 684701817854	816.70 \$
<b>4 267.93 \$</b>			
57 MRC NICOLET-YAMASKA			
201900060 (I)	4120	2019-04-01 Quote part 2/3	12 737.33 \$
<b>12 737.33 \$</b>			
131 Eurofins EnvironeX			
201900064 (I)	4124	2019-04-01 Fact. 471036	271.34 \$
<b>271.34 \$</b>			
135 RIGIDBNY			
201900061 (I)	4121	2019-04-01 Vidange avril CORRIGÉ	2 230.63 \$
<b>2 230.63 \$</b>			
247 SOGETEL INC			
201900054 (I)	4114	2019-03-12 Communication février	39.60 \$
<b>39.60 \$</b>			
423 VISA DESJARDINS			
201900055 (I)	4115	2019-03-12 Achat février	176.72 \$
<b>176.72 \$</b>			
634 NEOPOST CANADA LTD			
201900056 (I)	4116	2019-03-12 Fact. 2277100190228	448.63 \$
<b>448.63 \$</b>			
659 Services financiers de Lage Landen			
201900057 (I)	4117	2019-03-12 Fact. 7065475	111.31 \$
<b>111.31 \$</b>			
693 Les entreprises M. Bourque			
201900062 (I)	4122	2019-04-01 Déneigement avril 2019	6 462.17 \$
<b>6 462.17 \$</b>			
718 Wolseley Canada inc.			
201900063 (I)	4123	2019-04-01 Fact. 9693492	533.16 \$
<b>533.16 \$</b>			
<b>Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000</b>			<b>27 298.32 \$</b>

Il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Sylvain Laroche d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

ADOPTÉE

#### **4.2 - Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant**

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

#### **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

#### **6 - AFFAIRES COURANTES**

**2019-04-036**

##### **6.1 - Défiance du pavage**

CONSIDERANT Que les travaux de pavage ne sont pas conformes ;

CONSIDERANT L'offre reçu de Pavage et Construction Boisvert d'un crédit de 39 670\$ sur la facture ;

Il est proposé Philippe Gras, appuyé de Francois St-Germain et résolu UNANIMEMENT de rejeter l'offre de l'entrepreneur. Le conseil demande à l'entrepreneur de fournir une offre finale aux élus et si la prochaine offre n'est pas acceptée par les élus, de transmettre le dossier à nos avocats.

##### **6.2 - Services agronomiques, PPASEP**

Le conseil reçoit l'offre de l'agronome Louise Genest du Club Yamasol et ne désire pas adhérer à celle-ci.

**2019-04-037**

##### **6.3 - Assurances pour cyberattaques**

Suivant l'offre de la MMQ pour obtenir une protection supplémentaire contre les cyberattaques, il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Richard Gingras de demander au directeur général d'obtenir un prix final pour une telle protection.

**2019-04-038**

##### **6.4 - Demande de Alpha-Nicolet**

Suite à la demande d'aide financière de Alpha-Nicolet, il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Sylvain Laroche d'autoriser une aide de 50\$ conformément à la politique de la municipalité.

**2019-04-039**

##### **6.5 - Demande de la fabrique**

Il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Roxanne Bathalon d'autoriser l'achat d'une publicité dans le feuillet paroissial pour un montant de 80\$.

**2019-04-040**

##### **6.6 - Rénovation de la salle des loisirs**

CONSIDERANT Les travaux à faire à la salle des loisirs ;

CONSIDERANT Les fonds restant dans le Fond de Développement du Territoire ;

Il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Francois St-Germain de permettre aux loisirs de Grand-Saint-Esprit de faire usage des fonds restants pour la rénovation de la salle des loisirs.

**2019-04-041**

##### **6.7 - Demande de remboursement de frais de loisirs**

Suite à une demande reçue pour les remboursements de frais de loisirs de May-Ann Peterson et Molly Peterson, il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Richard Gingras, de verser 50\$ par personne en guise de remboursement de frais de loisirs, conformément à la politique

de la municipalité.

### 6.8 - Demande de dérogation mineure

Le directeur général avise les membres du conseil qu'une rencontre du CCU aura lieu pour étudier une demande de dérogation mineure.

### 7 - VARIA

#### 2019-04-042 7.1 - Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 232 100 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2019

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Grand-Saint-Esprit souhaite emprunter par billets pour un montant total de 232 100 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
141	232 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

**IL EST PROPOSÉ PAR FRANCOIS ST-GERMAIN, APPUYÉ DE RICHARD GINGRAS ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 8 avril 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 avril et le 8 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	43 300 \$	
2021.	44 800 \$	
2022.	46 400 \$	
2023.	48 000 \$	
2024.	49 600 \$	(à payer en 2024)
2024.	0 \$	(à renouveler)

#### 2019-04-043 7.2 - Adjudication de soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	1 <sup>er</sup> avril 2019	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	8 avril 2019
Montant :	232 100 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Grand-Saint-Esprit a demandé, à cet égard, par

l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 8 avril 2019, au montant de 232 100 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - CAISSE DESJARDINS DE NICOLET

43 300 \$	3,27000 %	2020
44 800 \$	3,27000 %	2021
46 400 \$	3,27000 %	2022
48 000 \$	3,27000 %	2023
49 600 \$	3,27000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,27000 %

#### 2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

43 300 \$	2,30000 %	2020
44 800 \$	2,40000 %	2021
46 400 \$	2,50000 %	2022
48 000 \$	2,65000 %	2023
49 600 \$	2,80000 %	2024

Prix : 98,00300

Coût réel : 3,31395 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE NICOLET est la plus avantageuse;

**Il est proposé par Francois St-Germain, appuyé par Richard Gingras et résolu unanimement**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Grand-Saint-Esprit accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE NICOLET pour son emprunt par billets en date du 8 avril 2019 au montant de 232 100 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 141. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

#### 2019-04-044 7.3 - Démission de l'employé André Labonté

Le directeur général avise les membres du conseil que Monsieur André Labonté démissionne de son poste d'inspecteur municipal et de responsable de l'assainissement des eaux. Il est proposé par Philippe Gras, appuyé de Sylvain Laroche et résolu unanimement d'accepter la démission de Monsieur Labonté et désire le remercier pour son travail durant ces nombreuses années.

#### 2019-04-045 7.4 - Embauche de Alexandre Leblanc pour l'assainissement des eaux et inspecteur municipal

Suite à la démission de André Labonté et comme Monsieur Alexandre Leblanc est déjà embauché par la municipalité et qu'il possède les accréditations nécessaires, il est proposé par Sylvain Laroche et appuyé de Richard Gingras d'autoriser l'embauche de M. Leblanc à titre de responsable de l'assainissement de eaux usées et comme inspecteur municipal.

#### **8 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

#### **9 - CORRESPONDANCE**

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

**2019-04-046**

#### **10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Roxanne Bathalon propose de lever la séance à 21.03 hrs.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Julien Boudreault, maire

\_\_\_\_\_  
Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.

Je, Julien Boudreault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Julien Boudreault, maire